



FERME DE
DÉMONSTRATION



EARL CHAMPAGNE ROLLAND

Monique ROLLAND et Xavier PILLET co-gérants
et Pierre ROLLAND associé exploitant

SYSTÈME DE PRODUCTION

Grandes cultures

AUTRES ACTIVITÉS SUR LA FERME

Transformations en huiles



SAU TOTALE

167 ha



MAIN D'ŒUVRE

2,5 UTH

SOLS

50 % Argilo-calcaires profondes « Champagnes »,
25 % en champagne moyenne, 15 % en marais
argileux et 10 % en marais tourbeux
70 000 m³ de quota d'irrigation

LOCALISATION

11 rue Paul Langevin
17110 ST GEORGE DE DIDONNE



UN VIEUX BIO ET 2 JEUNES CONVERTIS !

“ Depuis que je suis mariée une idée m'obsède : je ne prendrai pas ma retraite tant que la ferme ne sera pas passée en agriculture biologique. Il fallait que je convertisse mon mari Pierre en même temps que la ferme ! Aujourd'hui, Pierre regrette de ne pas l'avoir fait plus tôt. Il est super bien dans sa peau ! Le frein majeur était économique: pour lui passer en bio c'était mettre l'exploitation en faillite...

Bien qu'en conventionnel nous fonctionnions comme si nous étions en bio, car j'appuyais pour limiter les pesticides. Au début Pierre se comparait beaucoup aux voisins conventionnels et aujourd'hui il a réussi à lâcher prise : la pousse des adventices est acceptée ! Avant nos rendements atteignaient 60 qx quand les voisins étaient à 80 et maintenant on fait 20 qx en blé bio mais c'est normal. Xavier lui est convaincu du bio depuis son plus jeune âge. Installé depuis 2001 sur 20 ha en AB à St Germain du Seudre. Fort de son expérience et de sa connaissance des sols il lui semble plus facile de pratiquer le bio aujourd'hui.



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

FERMES DE DÉMONSTRATION

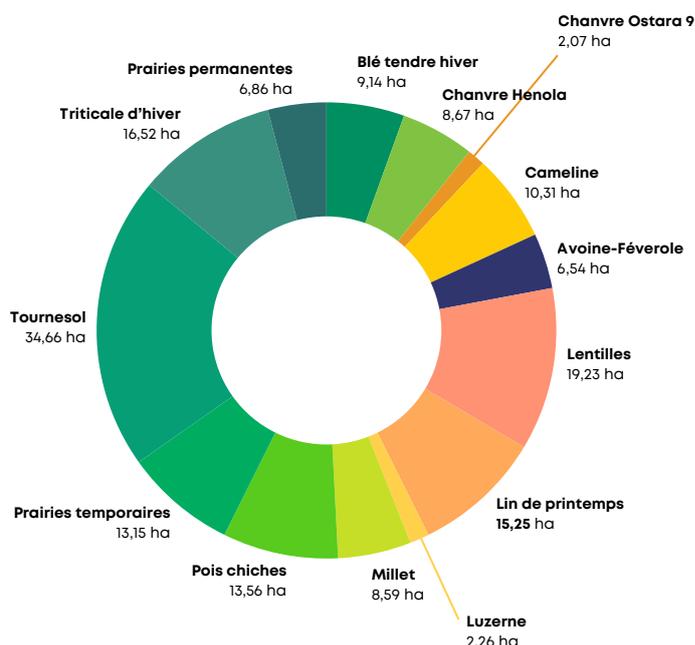
RETROUVEZ TOUTES LES FERMES SUR WWW.BIONOUELLEAQUITAINE.COM

AUTONOMIE, COLLECTIF ET VALEUR AJOUTÉE EN GRANDES CULTURES

HISTORIQUE

- 1974** Installation de Pierre en individuel en grandes cultures. 30 ha de maïs irrigué
- 1985** Reprise de l'exploitation des parents de pierre. 160 ha
- 1992** Création de l'EARL et entrée de Monique
- 2002** Début de la transformation en huile - Création de l'atelier de transformation
- 2004** Entrée de Xavier
- 2016** Conversion progressive en AB (Assolement lié à la capacité de transformation en huile)
- 2023** Ferme 100 % AB

ASSOLEMENT 2025



- “ On s’est donné comme objectifs :
- d’être le plus autonome possible,
 - de créer de la valeur ajoutée à l’hectare et à l’UMO,
 - que la ferme soit transmissible,
 - qu’elle reste en AB.

GESTION DE LA FERTILITÉ DES SOLS

- Introduction de luzernières de 2 ans : La part de luzerne atteignait 45 % de la SAU pendant la conversion. Aujourd’hui la luzerne ne concerne plus que 2,25 ha, remplacée par des légumineuses. Le plus dur c’est de trouver un débouché à la luzerne. C’est pour cela qu’on a augmenté la sole en pois chiches.
- Légumineuses dans la rotation (30 % en 2025) : pois chiches, féveroles, lentilles.
- Introduction d’engrais verts pour améliorer la fertilité à long terme : Couverts de féverole en hiver au maximum partout où il y aura du tournesol.
- Utilisation de bouchons en localisé sur le chanvre, le blé et le tournesol à raison de 60 à 80 kg/ha sur le semis.
- Épandage des tourteaux issus de l’atelier huile : 30 T/an.

UNE IRRIGATION RAISONNÉE

Nous avons la capacité d’irriguer $\frac{1}{3}$ des surfaces de l’exploitation. Nous privilégions l’irrigation des cultures transformées pour l’huile.

L’arrosage se fait avec parcimonie, en priorité sur des semis mal levés ou sur la fleur en période très sèche ou températures très élevées. Au final nous ne consommons que la moitié.



PROPRIÉTÉ

- Travail du sol : charrue, vibroculteur, herse plate, 2 herses rotatives, cover-crop, canadien, Polymag : déchaumeur à dent, déchaumeur léger à disques, 3 tracteurs : 145, 100 et 70cv avec des 4 et 2 roues motrices (pour aller plus vite dans les bouts et alléger)
- Semis : 1 semoir à disques (céréales), 1 semoir monograine, 1 semoir à engrais
- Désherbage mécanique : 1 bineuse à céréales et 1 bineuse à maïs-tournesol
- Manutention : 1 élévateur, 1 chargeur, remorques, 1 gros broyeur

CO-PROPRIETE

- 1 tracteur: 115cv, 4 roues motrices avec chargeur
- Récolte et triage : 1 Moissonneuse
- 2 trieurs : 1 densimétrique, 1 denis 50



Les grands principes de notre organisation :

- Pierre notre salarié est spécialisé sur les travaux culturaux.
- Monique est spécialisée sur le marché (1 000 heures/an), la transformation (750 heures/an) et l'administratif (450 heures/an).
- Xavier conduit et aide aux travaux des champs, gère le triage, s'occupe de l'atelier mécanique, de l'entretien de la presse et du pressage. Il s'occupe des ventes de céréales en circuits longs, du séchage des grains et gère les approvisionnements et l'atelier mécanique.



Notre devise :
savoir
s'adapter

GESTION DES ADVENTICES

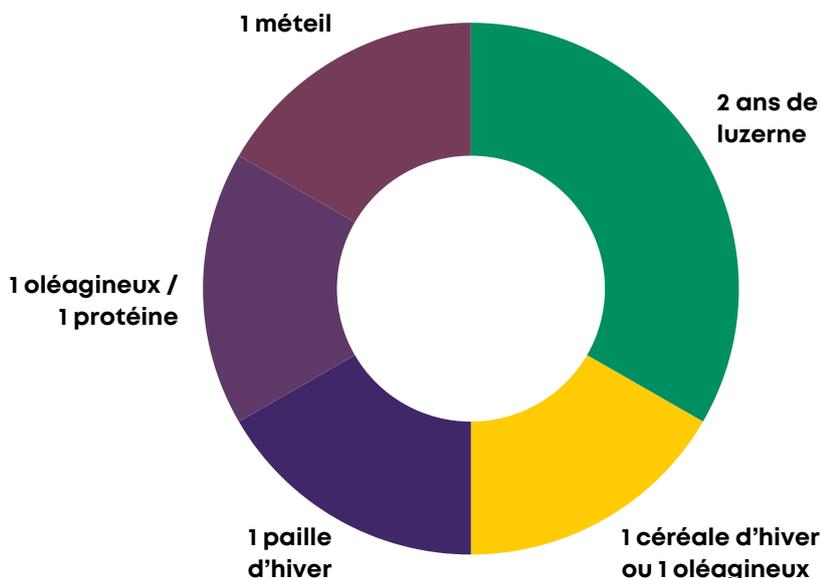
- Allongement de la rotation (6 ans)
- Alternance de cultures d'hiver et de cultures de printemps pour casser le cycle des plantes
- Luzernières de 2 ans, en priorité où la présence de chardons est forte
- Engrais verts
- Faux-semis très nombreux (2 à 3 avant semis)
- Travail mécanique : faux semis dès que la météo le permet, labour à 15 cm (2 années sur 3), semis à 75 pour les tournesol 1 rang sur 2 en pois chiches et blé pour biner, chanvre, cameline, lin (13,5 cm) d'écartement, la herse étrille est difficile à passer dans nos argilo-calcaires, déchaumages systématiques au cover-crop/déchaumeur à disques pour couper les rampantes
- Peuvent faire écimer en prestation



ENVIRONNEMENT DE LA FERME

Notre parcellaire est groupé, les parcelles font 6-8 ha en moyenne et la ferme est située en zone péri-urbaine avec une grosse surface en bio sur St George de Didonne (4 fermes en AB). Nous auto-produisons 60 % de nos besoins en semences.





“ La rotation a été assez difficile à mettre en place avec la conversion progressive : cumul de parcelles en C1, C2, AB et conventionnel chaque année et obligation de respecter l'Interdiction des doublons de cultures bio/ conventionnel la même année.



CHANVRE GRAINE NON TEXTILE

Variétés : *Henola* et *Uso 31*

Précédent : luzerne, lentilles, tournesol

MARS Labour peu profond avec charrue légère (si sol compacté) 2 années sur 3 en fonction de l'état de la parcelle

AVRIL 1 première reprise de labour à la rotative

FIN AVRIL Deuxième reprise et un apport de guano au semoir à engrais (75 kg/ha de 10-4-7). 330€/ha

DÉBUT MAI Semis en combiné (à 43 kg/ha) , 230€/ha

FIN MAI Irrigation (30 mm)

SEPTEMBRE Récolte avec la moissonneuse-batteuse. Rendement moyen : 600 kg/ha (entre 300 et 800 kg). Vente directe en huile ou vente de la graine aux transformateurs huiliers.



Projet de valoriser la tige également grâce à la filière chanvre locale pour améliorer marge brute/ha



POIS CHICHES

Variétés : *Rondo*

Précédent : *luzerne*

MARS Labour léger

FIN MARS Reprise à la rotative ou canadien

FIN AVRIL Semis à 180 kg/ha et tous les 27 cm (1 rang sur deux)

FIN MAI Binage à la caméra quand la plante fait 10 cm

AOUT Récolte à la moissonneuse (à 13 % d'humidité).
Rendement moyen : entre 15 et 20 qx/ha (max: 22qx/ha).
Vente directe en sachet à la ferme ou vente vers des transformateurs.



COMMERCIALISATION

- Les grains sont vendus vers le négoce (1/4 vers Isidore, 1/4 vers Guillaume et 50 % en contrats directs vers des transformateurs comme Ecoliance et des huiliers). Nous travaillons avec une courtière. La graine de chanvre est vendue au négoce Pierre Foulon.
- La vente directe d'huiles et légumineuses transformées sur la ferme représente un chiffre d'affaire de 60 000 €/an





ZOOM SUR L'ATELIER DE TRANSFORMATION

L'atelier a été créé par étapes depuis 2002. Nous avons commencé en partenariat avec le GIE des Paysans Mouliniers (7 paysans conventionnels sur le secteur sud ouest du 17).

A cette époque Monique souhaitait créer de la valeur ajoutée avec un cahier des charges de qualité (semences non traitées et conduite sans pesticides). Depuis le GIE s'est dissous et Monique a continué en solo.

LA GAMME DE PRODUITS TRANSFORMÉS

Les huiles :

Tournesol linoléique, tournesol oléique et colza (depuis 2006), cameline (2011), lin (depuis 2017), chanvre (depuis 2019).

Les bouteilles d'huiles sont conditionnées en 25, 50 et 75 cl.

Il nous arrive de transformer jusqu'à 3T de graines de colza achetées si nous n'avons pu la produire correctement une année.

Les légumes secs :

Lentilles et pois chiches triés et ensachés.



5

NOUS AVONS 4 UNITÉS RÉPARTIES SUR 3 SITES

1. L'unité de triage est installée sur le lieu-dit "Boube" dans un bâtiment en propriété de 150 m² : elle contient 1 trieur séparateur et du stockage de matériel
2. Le hangar au chemin de Margite (750 m²) : qui contient le **stockage** du matériel, les semences et du stockage tampon de grains à plat ou big-bag.
3. Le **site de production d'huile** au siège depuis 2021 composé de : 1 petit trieur de finition, 4 cellules de stockage de grain, l'atelier de production d'huile est dans un Algeco ou est installée la presse à froid avec un transfert de graines extérieur de marque Ecoléa.
4. Au siège, un autre bâtiment contient : l'atelier de **décantation**, la **salle de conditionnement** et **stockage des huiles prêtes à la vente**, l'espace de vente directe sur RDV.

PROCESS

- 1) Triage, 2) dépoussiérage via transfert de graines à la presse, 3) pressage, 4) décantation-filtration, 5) conditionnement et vente.



1



2



3



4

TYPES DE PRODUITS

Grains vendus en direct : lentilles : 750kg/an, pois chiches : 60kg/an, chanvre : 65kg/an, lin : 18kg/an, tournesol : 100kg/an

Quantités de grains transformés en huiles/an: lin 214kg / chanvre 1.031T / tournesol linoléique 2T / tournesol oléique 6.5 T / caméline 2T / 3T de colza.

Quantité de grains vendus en circuits longs : 155T/an.



MARGES BRUTES

Lentilles AB: 2380€/ha en 2024

Pois Chiche C2: 1235€/ha en 2024

Chanvre graine: 550€/ha en moyenne

Chanvre huile: 1574€/ha en 2024



COÛT DE LA CERTIFICATION AB

737€HT/an en 2025

AIDES PAC BIO:

Ecorégime bio + MAB/CAB= 25000€/an en 2024

Aides PAC/ Produits: 41%

Ventes huiles

	2016	2018	2020	2022	2024
Nb de bouteilles /an	3900	6100	7500	9500	9300
CA HUILES					54290€
CA HUILE/ PRODUITS					28%

Principales charges

	2024
SEMENCES ET PLANTS	20900€
CARBURANT	18600€
PHYTO	633€
ENGRAIS AMENDEMENTS	3500€
EMBALLAGES	6400€



EN BIO DES PRATIQUES QUI PROTÈGENT L'EAU

Surface de sols nus en hiver : 0 ha

Surface couverte en interculture : 12 ha

Surface en herbe : 20 ha

Surface en céréales d'hiver : 32 ha

➤ Pratiques limitant le lessivage et améliorant la structure du sol (diminution du ruissellement)

Linéaires de haies : 2,5 km

Surface en bandes enherbées : 2,24 ha

➤ Éléments naturels préservés et augmentés régulièrement jouant le rôle de filtre et de zone tampon

Surface irriguée : 30 à 50 ha

Volume eau consommé/an : 70000m³

➤ Consommation d'eau faible

Surface en légumineuses : 38 ha (26%)

Surface amendée en matières organiques : 65ha

-
- Pas de risque de de pollution de l'eau par les phyto et les nitrates
 - Aucun produit phytosanitaire utilisé
 - Pas d'apport d'azote minéral
 - Fertilisation organique compostée avec minéralisation progressive évitant les excédents ponctuels
 - Travail du sol superficiel, broyage et enfouissement des résidus de récolte pour immobiliser l'azote du sol

ORGANISME CERTIFICATEUR

BUREAU VERITAS

SUIVI TECHNIQUE

GAB 17, Chambre d'Agriculture

PRINCIPAUX FOURNISSEURS

AB Développement (semences), Saintonge Bio Distribution (semences), Latis (engrais)



Quels sont les avantages et contraintes de votre système ?



“

Nos atouts : nous sommes en phase avec nos convictions. Notre démarche est globale : personnelle et professionnelle.

Pierre : « Avant je travaillais pour l'exportation et maintenant je me sens un professionnel de l'alimentation humaine ! ».

Monique: « Si j'avais été toute seule j'aurais tout passé en bio d'un coup mais au final je suis quand même satisfaite car économiquement cela nous a conduit à la prudence, nous avons pris moins de risques dans les conditions qui étaient les nôtres ».

Xavier: « La transformation et la vente directe sont de véritables atouts : elles apportent valeur ajoutée et durabilité à la ferme. »

La contrainte : Nous sommes très très occupés ! la conversion progressive nous a obligé à continuer les traitements conventionnels alors que nous étions majoritairement en bio à la fin... et le fait d'avoir 30% du parcellaire en zone péri-urbaine avec du foncier en fermage peut nous conduire à perdre des moyens de production. Enfin nous devons regrouper les différentes phases de la transformation qui sont encore sur deux sites différents.

Quelles évolutions pour votre ferme dans les 5 années à venir ?

“ Xavier « Je suis le passeur ! Nous sommes dans une logique de transmission, mon arrivée coïncide avec le départ de Pierre bientôt : garder cette ferme en agriculture familiale et biologique est notre leitmotiv ! Un chantier va s'imposer à nous : comment s'organiser avec la transmission ? »

Ainsi nous projetons de créer un hangar à Boubes pour regrouper l'ensemble du stockage et de la transformation (gains de temps), d'augmenter l'autonomie en semences, d'optimiser la gestion des charges. Sur la partie transformation, Monique souhaite développer la conserve de pois chiches et développer la vente directe.



Crédits photos : Karine Trouillard, Monique Rolland et Xavier Pillet

CE DOCUMENT EST RÉALISÉ EN 2025



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Cofinancé par
l'Union européenne

